

LE CROISIC

## SANTÉ. Le dossier du recrutement des médecins connaît un nouvel accès de fièvre

Certaines pathologies se caractérisent par des récives. Le dossier des médecins au Croisic entre dans cette catégorie. L'association, nouvellement renommée Accès santé Presqu'île, après s'être appelée Actions accès santé (5/02/2024), issue du collectif Pour davantage de médecins au Croisic (23/11/2023) relance le débat. Celui-ci s'inscrit en réaction au long éditorial de Michèle Quellard dans le magazine d'information communal n° 61 du mois de juillet 2024.



Dominique Hucher, président de l'association Accès santé Presqu'île. Gh.H

### Une nouvelle pétition

Sur fond de querelle sur le juste besoin en médecins, l'association déplore « la décision de la municipalité de ne pas recourir au salariat de médecins », et de ne pas répondre « aux questions de l'association sur la création des cabinets médicaux supplémentaires ». Elle « se désole de l'absence de transparence de la municipalité et de son incapacité à avoir un dialogue constructif avec l'association ou la ville de Batz ». Elle dit toujours défendre « la solution pragmatique consistant à chercher simultanément des médecins libéraux et salariés et à retenir les premiers candidats sérieux, quel que soit leur statut ». En conséquence, elle relance une pétition intitulée « Désert médical : pour des médecins salariés au Croisic ».

### Un désert médical ?

Les Sahariens savent que les déserts sont loin d'être dépeuplés. Appliqué au Croisic, ce constat se vérifie. Aujourd'hui, la maison médicale abrite un médecin généraliste exerçant à temps plein sur des cycles de trois semaines et un second à la disponibilité aléatoire, dont le bail ne sera pas renouvelé à la fin de l'année 2024. Un troisième médecin arrivera au mois

de septembre, pour trois jours par semaine (vérification faite sur Doctolib), dans un premier temps. Un quatrième médecin s'installera à temps plein en fin d'année. Ce dernier a acheté une propriété sur la commune. Un ancien médecin de la maison médicale, actuellement à Guérande, continue de suivre sa patientèle croisicaise et un pédiatre soigne les jeunes enfants, soulageant ainsi les généralistes.

### Un sujet abordé lors des réunions de proximité

Le cycle estival des neuf réunions de quartier s'est achevé le 9 août dernier. Le dossier a été présenté lors de la séance inaugurale du 21 juin par Michèle Quellard en présence des membres de l'association, fortement représentée. Son président, Dominique Hucher, invité à réagir à la présentation, est resté mutique. Lors de la réunion du 23 juillet, c'est la directrice générale des services, Joëlle Meunier, membre du groupe de travail bipartite, qui en a exposé

les tenants et aboutissants, évoquant le climat qui avait prévalu lors des travaux du groupe. La municipalité a eu l'occasion de répondre aux questions sur ce sujet lors des réunions du 6 et du 9 août, avec des échanges virulents pour la dernière sur le parking de la salle du Lin.

### Une communication maladroite des parties

On pouvait espérer une situation apaisée au début du mois de mai 2024 (voir notre édition du 10 mai). Mais, sans surprise, la tonalité de l'éditorial du dernier magazine a ravivé les tensions. La municipalité fonde ses griefs sur le communiqué prématuré de l'association, le 22 avril 2024. Elle lui avait pourtant demandé de ne rien diffuser à l'issue des travaux. Ceux-ci devaient être présentés préalablement à une commission d'élus désignés à cet effet. La diffusion anticipée des conclusions du groupe de travail, composé uniquement de Croisicais, a légitimement étonné les Batziens. Ceux-ci découvraient que l'une des clés des options re-

tenuës par les Croisicais reposait sur l'ouverture d'une antenne de leur maison de santé au Croisic. Or, les contacts avec la municipalité voisine n'en étaient qu'aux prémices.

### Un enjeu politique pour 2026

Apporter une solution à une problématique nationale, dont les solutions doivent être validées par les Agences régionales de santé (puisque cela relève de leur compétence), est un défi qui ne peut pas se régler d'un claquement de doigts. L'association le sait bien. Elle inscrit son action dans un horizon qui est celui des prochaines élections municipales. Dans son communiqué, elle déclare souhaiter « une mobilisation accrue des Croisicais [...] pour que les candidats aux élections municipales de 2026 intègrent des engagements clairs et crédibles pour l'offre de soins, ainsi qu'une véritable volonté de partenariat avec Batz ». En coulisse, certains commencent à se positionner.